

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 24 – juin 2022

[accès aux numéros précédents](#)

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

« Quel bonheur de se retrouver aussi nombreux après 2 longues années d'interruption des événementiels pour cause de crise sanitaire ! Les différents intervenants de cette thématique sur la communication nous ont partagé leur expertise, chacun dans son domaine de prédilection, et nous ont permis de mieux comprendre les difficultés que l'on peut rencontrer dès lors qu'il y a un handicap. Les échanges avec le public, entre les personnes, ont été très riches et c'est bien cela que nous recherchons à travers ces rencontres.

La réunion autour de la projection du film sur le DITEP a également été l'occasion de discuter avec nos partenaires de l'école inclusive.

Dans ce numéro de la Lettre MDPH, vous ferez connaissance avec Thomas Chessebeuf, nouveau chef du service Evaluation Médico-Sociale et avec Pascal Ferrier, chargé de mission « qualité ».

Enfin, vous noterez l'élargissement des horaires de permanence de Claire Nicolai qui accueille les personnes sourdes et mal-entendantes à la MDPH.

Je vous souhaite une bonne lecture ! »



Sommaire :

Retour sur la journée « Communication et handicap »

Groupe de travail école inclusive : le DITEP

Arrivées et départ à la MDPH

En complément d'infos

Du côté des partenaires

RETOUR SUR LA JOURNÉE « COMMUNICATION ET HANDICAP »

La MDPH organisait, vendredi 10 juin, une journée de sensibilisation sur le thème de la communication. Les 3 interventions du matin permettaient de se faire une idée plus précise de ce que recouvre le terme de « communication » avant d'aborder, au cours de l'après-midi, les moyens de compensation dans le cadre du handicap. La manifestation était animée par Franck Turlan, journaliste indépendant. Tous les échanges étaient traduits en langue des signes française.

La communication est essentielle pour « vivre en société »

Madame Séverine Mateille, vice-présidente du Conseil départemental, présidente de la Commission Autonomie et Madame Françoise Navarro Estalle, conseillère départementale présidente de la CDAPH, ont introduit cette journée sur le thème de la communication.

Développement et repères de communication chez l'enfant de 0 à 6 ans

Dany Cathary, sage-femme, Odile Jantel et Yvette Combes, puéricultrices, assurent des missions de prévention pré et postnatales, et de soutien à la parentalité à la Maison des Solidarités de Carcassonne Ouest.

Elles ont présenté :

- La communication mère-enfant durant la grossesse et dès les premières heures de la vie.
- La communication en lien avec les interactions précoces et les avantages qu'elle apporte chez les tout-petits.
- Comment communiquer avec son enfant ? Quels supports utiliser pour une communication constructive ?

Leurs propos étaient illustrés par un extrait de l'émission "La maison des

maternelles" intitulée « [Pourquoi faut-il parler aux bébés ?](#) »

La communication interpersonnelle

Patricia Armengaud, professeur ressource pour les troubles du spectre de l'autisme à la Direction des Services départementaux de l'éducation nationale, a fait le point sur la complexité de la communication interpersonnelle, les différentes approches scientifiques, l'importance du contexte et les différents canaux de communication :

- le non-verbal (position corporelle, gestes, expression du visage)
- le para-verbal (ton, volume, timbre de la voix)
- le verbal (mots employés)

Elle a ensuite relevé des obstacles à la communication dans les contenus et dans la relation. A partir des freins rencontrés dans le cadre de l'école, Mme Armengaud a donné des exemples de « leviers » à tester (outils de communication augmentée, messages clairs, groupes d'analyse de pratique), ainsi



YVETTE COMBES, ODILE JANTEL, DANY CATHARY (MDS Carcassonne Ouest)

que dans le cadre du travail (passer du travail collectif au collectif de travail, créer et aménager les temps de communication interpersonnelle).

Les « fake-news »

Pascal Poitevin, directeur de la Communication au Département, est intervenu sur les fake news et la nécessaire éducation à l'information pour faire respecter nos libertés de choix, s'appuyant, pour cela, sur une émission télévisée « Les experts du Dessous des cartes », réalisée en 2019, sur le thème "[Les fake news, une guerre du XXIe siècle](#)" présentée par Rudy Reichstadt.

Une 2^e vidéo donne la [parole à David Chavalarias](#), directeur de recherche au CNRS, qui pilote « le politoscope », un système d'analyse des communautés politiques sur les réseaux sociaux depuis 5 ans et qui a écrit « Toxic data : comment les réseaux manipulent nos opinions ».

Pour finir, Pascal Poitevin nous recommande de consulter le [rapport "Les Lumières à l'ère numérique"](#) qui établit de manière synthétique l'état des connaissances sur les désordres informationnels à l'ère numérique et sur les perturbations de la vie démocratique qu'ils engendrent.

Chaque intervention était suivie par des échanges avec la salle.



Des témoignages forts

La partie « témoignages » débutait par un reportage de l'APAJH11 dans l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme de l'école La Prade à Carcassonne qui accueille 5 élèves. Mellie Masneuf, éducatrice de jeunes enfants, présentait les outils utilisés dans cette classe.

Jean-François Ducoin a ensuite partagé sa grande expérience sur l'accessibilité au numérique pour les personnes malvoyantes. Il a suivi une formation spécifique à la Fédération des Aveugles de France.

Marie-France Lalande a relaté la période où elle était complètement

dépendante, paralysée et ne pouvant pas communiquer. Sortie de cette épreuve, elle a créé une méthode de communication facile à mettre en place dans ce type de situation et elle défend avec force l'idée d'humanisation qui doit prévaloir en tout cas.

C'est la maman de Lorian qui a commenté la vidéo présentant l'interview de son fils scolarisé à l'Institut d'Education Motrice de Toulouse.

La partie consacrée à la surdité a été présentée par l'Arieda qui a également proposé une mise en situation.

Les exposants

- La communication augmentée CAA [HOPTOYS](#)
- La mallette pédagogique [CANOPE](#)
- Les outils de l'UEMA La Prade
- la pochette [INCLUNEA](#)
- la tablette de communication d'Axel
- les commandes oculaires [CENOMY](#)
- les lunettes connectées [WYES](#)
- le système de communication « [Clin d'œil à la vie](#) » de Marie-France Lalande
- la communication par le toucher [TACTILAPTIC](#)
- [ARIEDA](#)
- Le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) par les ESAT Afdaim de Castelnaudary et Carcassonne
- Laurella MAZANIELLO, psychologue clinicienne



Mellie Masneuf, UEMA



Le stand de l'ARIEDA



Jean-François DUCOIN

GROUPE DE TRAVAIL ÉCOLE INCLUSIVE : LE DITEP

Dans le cadre des groupes de travail de la Réponse Accompagnée pour Tous (RAT), l'association Saint Pierre a présenté, jeudi 9 juin, un film sur le Dispositif d'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP), réalisé en partenariat avec CANOPE.

Un film pour présenter les missions du DITEP

Ce reportage, en partenariat avec CANOPE dans le cadre de l'école inclusive, a pour objectif d'illustrer les missions d'un DITEP et les articulations possibles entre les différents dispositifs présents sur notre territoire, afin d'adapter l'accompagnement aux besoins de l'enfant. Suite à la diffusion, un temps d'échange avec les partenaires a été organisé.

Le DITEP c'est quoi ?

Le DITEP caractérise le fonctionnement en dispositif intégré des ITEP et SESSAD. Il vise à proposer des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives (accueil de

nuits, accueil de jour et intervention ambulatoire) pour une meilleure adaptation de la prise en charge. Il vise également à fluidifier le parcours des enfants et jeunes en facilitant le passage entre les différentes modalités d'accompagnement médico-social et de scolarisation. L'orientation vers ce dispositif passe par une notification de la MDPH. Le dispositif ITEP favorise ainsi une réponse individualisée, adaptée à chacun pour garantir un parcours sur-mesure et évolutif.

Pour qui ?

Le dispositif ITEP s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe la

socialisation et l'accès aux apprentissages. L'accompagnement dans le cadre du DITEP est conçu comme une démarche de soins, dans une logique d'inclusion et d'intégration, et en vue du développement de l'autonomie. Cet accompagnement sera effectué le temps nécessaire pour permettre à l'enfant de poursuivre au mieux sa scolarité et son parcours de vie.

Comment ?

Dès réception de la notification d'orientation de la MDPH, la famille prend contact avec le ou les DITEP de son choix (la liste des DITEP est accessible sur le site de Viatrajectoire). Le DITEP, représenté par son directeur, pourra recevoir le jeune et sa famille, afin d'apporter les informations utiles.

ARRIVÉES ET DÉPARTS À LA MDPH

La MDPH accueille 2 nouvelles recrues : Thomas Chessebeuf, pour le poste de chef de service Evaluation Médico-Sociale, et Pascal Ferrier, chargé de mission « qualité », nouveau poste créé au sein du service Administration générale.

Chef du service Évaluation Médico-Sociale



Thomas Chessebeuf assure l'encadrement des agents du service et des équipes pluridisciplinaires d'évaluation. Il coordonne l'évaluation de la Compensation du Handicap et effectue le suivi de l'activité du service. Il travaille en liens étroits et réguliers avec les cadres du GIP/MDPH, notamment au sein de la réunion de Direction. Il participe à la mise en œuvre de la politique départementale du handicap. Thomas Chessebeuf était auparavant chef de service à la

Maison des Solidarités Carcassonne Ouest. Il a une formation d'éducateur spécialisé et a exercé cette fonction en établissement médico-social, connaît bien les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et les Services d'Aide à Domicile. Il est impliqué dans le champ du handicap depuis plusieurs années.

Chargé de mission « qualité »



Pascal Ferrier est le référent qualité du GIP/MDPH, poste nouvellement créé. A ce titre, il impulse et accompagne la mise en œuvre d'une démarche liée au référentiel de missions et de qualité de service (RMQS) au sein de la MDPH. Il

collabore à l'évaluation annuelle du fonctionnement de la MDPH, pilote la démarche qualité des procédures internes et participe aux réunions et aux projets institutionnels. Il a une formation d'ingénieur en systèmes d'information. Pour lui, la « qualité » consiste à apporter le meilleur service aux usagers, dans le cadre d'une amélioration continue et d'une remise en question permanente.

2 départs

Nous souhaitons une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions à Emilie Grand, secrétaire de commission, qui revient dans l'enseignement pour effectuer de la remédiation pédagogique auprès des élèves en difficulté, et à Vanessa Broggi, agent du service Accueil Gestion des Droits, qui suit son conjoint muté en terre Catalane.

EN COMPLÉMENT D'INFO

MÉDIATION TRADUCTION POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



Claire Nicolaï et Suzanne Galy sont les médiatrices recrutées par le Département de l'Aude pour accompagner avec une communication adaptée (LSF, écrit, oral) les personnes sourdes et malentendantes dans les démarches administratives.

Leur intervention est complétée par la [plate-forme Elio](#) accessible dans tous les points d'accueil des services départementaux et à la MDPH ainsi qu'à partir du site internet du Département.



Claire NICOLAÏ
claire.nicolai@audefr
Portable/SMS/Visio : 06-72-86-77-33
Permanence sur rendez-vous :

CARCASSONNE

MDPH 18, rue du Moulin de la Seigne Tel. Vert : 0800.777.732 Mail : mdph@audefr Jeudi : 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30	MDS (Maison des Solidarités) 13, rue du Palais Tel : 04.68.11.52.70 Mail : mdscarcacentremn@audefr Vendredi/Mercredi : 8H30 à 12H30/13H30 à 17H30
---	--

CASTELNAUDARY	LIMOUX
MDS Lauragais 20, allée du Cassieu Tel : 04.68.23.55.82 Mail : mdslauragais@audefr Lundi : 9H - 12H30 13H30 – 17h	MDS Haute Valée Rue André Chénier Tel : 04.68.69.79.64 Mail : mdshautevallee@audefr Mardi : 9H00 à 12H30 13H30 à 17H

ACCOMPAGNEMENT SUR RENDEZ-VOUS AVEC COMMUNICATION ADAPTEE



Suzanne GALY
Portable/SMS : 06 30 72 47 59
suzanne.galy@audefr

Maison départementale des solidarités Narbonne Littoral
1, rue de la Major - 11100 NARBONNE
Tél: 04.68.90.66.43 - Fax: 04.68.65.80.07

➤ **Permanences** sur rendez-vous

Jour	Horaires	Lieu
Lundi	13h30-17h30	MDS Narbonne Littoral
Mardi	13h30 – 17h30	MDS Narbonne Littoral
Mercredi	13h30 – 17h30	MDS Narbonne Littoral
Jeudi	13h30 – 17h30	MDS Narbonne Littoral

➤ **Accompagnement**

La médiatrice accompagne l'utilisateur dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux droits, santé, social, emploi, logement, scolarité...) sur rendez-vous.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

COLLOQUE SUR LES VULNÉRABILITÉS AU DÉPARTEMENT

Le service action sociale « Personnes Agées / Personnes Handicapées » du Département organisait le 16 juin un colloque sur le thème « Vulnérabilités et signalements ». Les signalements concernent les adultes vulnérables, les violences intrafamiliales ainsi que les violences conjugales.

La matinée était réservée aux professionnels médico-sociaux.

Charles GARDOU, anthropologue et professeur des Universités, a introduit la notion de vulnérabilité à laquelle il a consacré ses travaux et donné une dimension universelle. Pour rappel, M. Gardou était venu en

2015, à l'invitation de la MDPH, nous parler de la « société inclusive ».

L'après-midi, un théâtre-forum intitulé « Faut-il mots dire » était proposé aux professionnels et au grand public, à l'occasion de la journée internationale contre la maltraitance des personnes âgées.

9 ÈME JOURNÉE D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES
 CO-ORGANISÉE PAR
 LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES AOC SITE DE MONTPELLIER,
 LE CENTRE DE COMPÉTENCE DE NÎMES
 ET LE SERVICE RÉGIONAL OCCITANIE DE L'AFM-TÉLÉTHON

[cliquez ici pour accéder au bulletin d'inscription](#)

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 DE 8H30 À 16H30

**LES MALADIES NEUROMUSCULAIRES :
 L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTONOMIE**

AMPHITHÉÂTRE
HÔPITAL LAPEYRONIE - CHU MONTPELLIER
 371 AV. DU DOYEN GASTON GIRAUD
 34090 - MONTPELLIER







Le consentement de la personne en situation de handicap



Le consentement de la personne en situation de handicap

[Cliquez ici pour accéder au document](#)

GUIDE A DESTINATION DES PROFESSIONNELS ET DES AIDANTS

N° 5145
ASSEMBLÉE NATIONALE
 CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
 QUINZIÈME LÉGISLATURE

N° 561
SÉNAT
 SESSION ORDINAIRE 2021 - 2022

Enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale
 le 3 mars 2022

Enregistré à la présidence du Sénat
 le 3 mars 2022

[Cliquez ici pour accéder au rapport](#)

RAPPORT
 au nom de
**L'OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
 DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES**
sur
**Les progrès récents des technologies
 au service de la prise en charge du handicap**

*Compte rendu de l'audition publique du 27 janvier 2022
 et de la présentation des conclusions du 3 mars 2022*

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32
 mdph@aude.fr